

Greffé
du Tribunal de Commerce de
Poitiers
24 Rue du Moulin à Vent
86036 POITIERS CEDEX
- N° SIRET : 43247947500019 -
- CODE APE 741 A -

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Sté A2S
115 avenue Paul Painlevé
86100 CHATELLERAULT

Dépôt effectué par :

Sarl DROCHON RABALLAND EXPERTISES
115 avenue Paul Painlevé
86100 CHATELLERAULT

Numéro RCS : Poitiers B 413 198 235

<30590/2000B01060>

Pièces déposées le 30/10/2008

Numéro : 2803555

Procès-verbal du Conseil de Surveillance du 25/06/2008

- Changement de Directeur général
- Changement de Membre du Conseil de surveillance

***** CECI N'EST PAS UNE FACTURE *****

Le Greffier,



« A2S »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
Au capital de 80 000 Euros

Siège Social : 115 avenue Paul Painlevé
86100 CHATELLERAULT

R.C.S. POITIERS 413 198 235

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 25 JUIN 2008

L'an Deux Mil Huit,
Le 25 juin à 20 heures,

Le Conseil de Surveillance de la Société « A2S », Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 80 000 Euros, dont le siège social est à CHATELLERAULT (86100) 115 avenue Paul Painlevé, s'est réuni sur convocation de son Président, Monsieur Dominique LENOIR.

Sont présents :

- Monsieur Dominique LENOIR, président
- Monsieur Alain BILLOUIN

Participent également à la réunion :

- le Directoire composé de :
 - Monsieur Richard LAZUROWICZ, Président
 - Monsieur Yves LENOIR

Les deux conseillers étant présents, le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Nomination du Président du Conseil de Surveillance
- 2/ Renouvellement du mandat des membres du Directoire
- 3/ Nomination du Président du Directoire
- 4/ Questions diverses

Diverses questions et explications sont échangées puis le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil prend acte du renouvellement du mandat de Monsieur Dominique LENOIR en qualité de membre du Conseil de Surveillance et décide de le renouveler dans ses fonctions de Président pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Prenant acte de l'expiration du mandat de chacun des membres du Directoire, Messieurs Richard LAZUROWICZ et Yves LENOIR, le Conseil décide de renouveler Monsieur Richard LAZUROWICZ dans ses fonctions de Directeur Général membre du Directoire et de nommer Monsieur Eric LENOIR en remplacement de Monsieur Yves LENOIR qui ne s'est pas porté candidat.

Monsieur Eric LENOIR accepte les fonctions de Directeur Général membre du Directoire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil de Surveillance prend acte de l'expiration du mandat du Président du Directoire, Monsieur Richard LAZUROWICZ, constate son renouvellement en qualité de Directeur Général membre du Directoire et le renouvelle dans ses fonctions de Président du Directoire. Il portera le titre de Président et Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du Conseil de Surveillance, pour servir et valoir ce que de droit.

Monsieur D. LENOIR

Monsieur A. BILLOUIN

**POUR COPIE
CONFORME**
Le Président